

Rencontre régionale des élus porteurs de politiques forestières territoriales

ORDRE DU JOUR

Mardi 8 janvier 2019 – 14h00 – 17h00 – Gardanne

- 14h00 – 14h15 :** **Accueil des participants**
- 14h15 – 14h30 :** **Introduction**
- 14h30 – 15h00 :** **Actualités des politiques forestières territoriales.**
Intervenant : Communes forestières
- 15h00 – 15h20 :** **Le foncier, levier de développement des territoires forestiers.**
 - Enjeux autour du foncier forestier dans la région.
Intervenant : Communes forestières
 - Pourquoi engager des politiques foncières forestières territoriales ?
Intervenants : SAFER et Communes forestières
- 15h20 – 16h40 :** **Partage d'initiatives territoriales pilotes !**
 - Les composantes et les outils d'une politique foncière territoriale pour la forêt.
Intervenant : Communes forestières
 - Intégration par une commune de biens forestiers sans maître.
Intervenant : SAFER – Maire de Crots
 - Acquisition de forêts par une intercommunalité d'Occitanie.
Intervenant : Elu d'une communauté de communes sous réserve
 - Actions de valorisation du foncier dans le cadre d'une charte forestière de territoire.
Intervenant : à confirmer
 - Vers le déploiement de politiques foncières forestières territoriales.
Echanges entre participants
- 16h40 – 17h00 :** **Les dispositifs d'accompagnement des actions territoriales.**
 - Mesure FEADER 16.7.2 « Stratégies locales de développement pour la gestion de la forêt ».
 - Soutien aux actions inter-GAL.
Intervenant : Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

La réunion sera suivie de 17h à 17h30 par la signature officielle de la convention de partenariat entre la SAFER et les Communes forestières.

Un apéritif clôturera la rencontre.